- Contre l’expulsion de Ngombo jeune lycéen sans papier

Le mardi 13 mai, Ngombo NDOMBASI a été arrêté à l'hôtel de police dans le cadre de son assignation à résidence. Puis il a été emmené au Centre de Rétention Administrative d'Oissel, près de Rouen.

Ngombo est arrivé Beauvais en 2011. Né le 11 novembre 1994, il était encore mineur quand il est arrivé en France. Mais les tests osseux l'ont déclaré majeur et il n'a pas été pris en charge par l'ASE. Il a alors vécu 6 mois dehors, sous le pont de Paris de Beauvais avec les autres demandeurs d'asile jusqu'à ce que le Tribunal Administratif d'Amiens oblige le Préfet de l'Oise à l'héberger en novembre 2011.

Après quelques mois d’hébergement à Fleurines où il était isolé et sans perspective, il réussit à être scolarisé en octobre 2012 au lycée Corot à Beauvais d'abord en classe de FLS. Puis, très motivé, il intègre dès janvier 2013 la classe de CAP maçonnerie. Il est aujourd'hui en 2ème année de CAP et doit passer une épreuve jeudi 15 mai. Il est d'ailleurs très inquiet à ce sujet. Il a été cité au tableau d'honneur. Ses professeurs disent de lui que c'est un élève sérieux, motivé et qu'il devrait avoir son CAP sans problème. Ngombo est vraiment un jeune très courageux qui partait le ventre vide à 5 h du matin pour se rendre jusqu'à son lieu de stage. Il est motivé et travailleur.

Sa demande d'asile a été rejetée. Ngombo a ensuite reçu une Obligation à Quitter le Territoire Français (OQTF) contre laquelle il a fait un recours qui devait être audiencé le 10 juin au tribunal administratif d’Amiens. Assigné à résidence depuis le 24 avril, il vivait depuis dans l’angoisse d’une arrestation. Nous pensions que ce ne serait pas le cas d’autant plus que ses examens commencent le 15 mai. Mais tout ceci n’a pas pesé pour le Préfet

Nous dénonçons cet acharnement et nous demandons à Monsieur le Préfet de l’Oise d’abroger l’OQTF et de libérer Ngombo DOMBASI. Nous demandons au Préfet de l’Oise de réexaminer sa situation pour qu’un titre de séjour lui soit accordé et que Ngombo puisse poursuive et terminer ses études en classe terminale de CAP maçonnerie au lycée professionnel Corot de Beauvais.

Nom Prénom	Adresse	Signature

Pétition à renvoyer à RESF / SOLIDARITE MIGRANTS 9 Rue des déportés 60000 BEAUVAIS